





31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris

25/27 rue des Envierges 75020 Paris

Avec les travailleurs sans-papiers en grève Manifestation Mardi 25 juillet de Chronopost Alfortville au siège de Derichebourg à Créteil

Départ à 13H, 2 chemin de Villeneuve-St-Georges Alfortville

Depuis novembre 2021, des dizaines de travailleurs sans-papiers exploités dans les filiales colis de La Poste sont en grève pour exiger leur régularisation.

Pour maximiser ses profits et pressurer la masse salariale, La Poste (dont l'Etat est actionnaire), principal opérateur du colis en France, en particulier grâce à ses filiales DPD et Chronopost, recourt massivement à la sous-traitance. Dans ses agences de traitement, comme au **Coudray-Montceaux (91) ou Alfortville (94),** de centaines de travailleurs sans-papiers ont été recrutés par des boites d'intérim et mis à disposition de Derichebourg qui organise le travail dans les locaux de Chronopost et DPD.

Mieux : Derichebourg, opérateur pour le compte de La Poste, s'est fait mettre à disposition les sanspapiers par, entre autres, sa propre filiale d'intérim, nommée « Derichebourg Intérim ».

Ce système permet de diluer totalement les responsabilités d'employeur face à des salariés surexploités (horaires atypiques, heures sups non reconnues, accidents pas indemnisés, autoritarisme à tout crin...).

Quand les salariés protestent, réclament leurs droits ou les papiers permettant leur régularisation, ces patrons se renvoient la patate chaude ...et affirment tous en cœur qu'ils ne sont pas les employeurs directs, qu'il faut aller voir ailleurs (pour La Poste, l'employeur c'est Derichebourg, pour Derichebourg, c'est les boites d'intérim...).

Au DPD du Coudray-Montceaux, malgré un rapport accablant de l'inspection du travail, Derichebourg ment et manœuvre pour fuir ses responsabilités. C'est la même attitude qu'a eu cette entreprise face aux grévistes Chronopost à Alfortville.

La Poste a rompu ses contrats avec Derichebourg en juillet 2022, tout en perpétuant son système de soustraitance avec d'autres opérateurs, se lavant les mains lâchement du sort des salariés sans-papiers, contraints de se débrouiller seuls devant les préfectures pour prouver leur lien de travail avec ses filiales.

L'Etat est parfaitement au courant de ce système d'exploitation et des nombreuses infractions commises par les donneurs d'ordre (La Poste) et ces sous-traitants, mais laisse faire, voire les protège!

À Alfortville, en 2019 comme en 2022, aucune enquête d'inspecteurs du travail, digne de ce nom n'a voulu pointer les illégalités dont s'est rendu coupable Derichebourg : usage massif de main-d'oeuvre sans titre, abus d'utilisation d'intérim, délit de marchandage.

A Créteil, la préfecture, qui connait parfaitement ce système d'exploitation, demande néanmoins aux grévistes ayant déposé leur dossier de demande de régularisation, des documents authentifiant leur emploi par La Poste, et donc ses sous-traitants comme Derichebourg! Mieux, elle aurait obtenu de Derichebourg un tableau des salariés employés ces dernières années sur Alfortville. Alors qu'elle sait pertinemment que cette société foule au pied la réglementation, c'est à elle de vérifier si, effectivement, nous avons bien travaillé pour elle.

Depuis 20 mois, nous ne cessons d'exiger ces documents aux employeurs. Silence radio !!! C'est pourquoi nous serons encore une fois devant le siège de Derichebourg ce mardi 25 juillet

La Poste, Derichebourg, doivent donner les documents d'employeurs ! Les préfectures doivent régulariser les sans-papiers !